

Direction Organisation Compétitions

REUNION DU 11 MARS 2023

Membres Présents Messieurs

- BELOUDINE Mohamed
- TERRAS Mohamed Salah
- BOUKRIA Abdelhakim
- HIOUR Abdelouahab

1-Traitement d'une affaire.

AFFAIRE N° 17/ Rencontre NOSB – DSBT (Seniors) du 09/03/2024

- Non déroulement de la rencontre
- Après lecture de feuille de match.
- Après lecture des rapports de l'arbitre principal et du commissaire au match

- Attendu que la rencontre est programmée le 09.03.2024 à OUED SEGUIN (insérée su site LFWM).

- Attendu que de la lecture de la feuille de match et les rapports des officiels, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe du D.S.B.Tiberguent.

- Attendu qu'après une attente règlementaire ; l'arbitre principal a constaté effectivement l'absence de l'équipe de D.S.B.Tiberguent, annula la rencontre.

- Attendu qu'après remplissage de la feuille de match et les procédures administratives, et à la sortie du stade les officiels aperçoivent l'arrivée de l'équipe du D.S.B.Tiberguent à 14H59 alors que le coup d'envoi est programmé à 14H30.

A l'égard de tout ce qui précède, la commission décide ce qui suit :

- Match perdu par pénalité à l'équipe « Senior » de D.S.B.Tiberguent pour en attribuer le gain du match à l'équipe du N.O.S.B qui marque trois points (03) et score de trois (03) buts à zéro (00)
- Deux mille cinq cent Dinars (2.500 DA) d'amende à l'équipe « Senior » de D.S.B.Tiberguent